

Axe 2

Lutter contre les violences et les maltraitements

Toutes structures

PUBLICS

- **Pour qui ?** Professionnels accompagnant des personnes en situation de vulnérabilité (handicap, protection de l'enfance, gérontologie...)
- **Prérequis :** Aucun prérequis
- **Accessibilité :** Formation accessible aux personnes en situation(s) de handicap
(Détails des modalités d'accompagnement page 80)

ORGANISATION

- **Modalités :** Intra-structure
- **Durée :** 2 à 3 jours (12 h à 18 h)
- **Groupe :** 5 à 15 participants
- **Intervenant(e) :** Dominique DUBOIS ou Lucile AGENOR ou Julien BARBOSA ou Fabrice GAUTHERON

TARIFS

- **De 1080 € à 1520 €/jour en intra**
(Détails des conditions tarifaires et modalités d'inscription page 79)

POUR SUIVRE VOTRE PARCOURS

- Prévenir et faire face aux violences
- Promouvoir la bientraitance
- Face aux transgressions : interdire, sanctionner et accompagner

INTRA

Voir, comprendre et agir face à la maltraitance

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Définir la maltraitance et distinguer ses formes à partir du cadre juridique en vigueur
- Caractériser les situations de maltraitance et identifier les situations frontalières
- Réagir collectivement de façon adaptée à un événement indésirable
- Mettre en œuvre une démarche de prévention (bientraitance, droits, soutien aux professionnels)
- Intégrer la lutte contre la maltraitance dans l'amélioration continue de la qualité

CONTENU

Cadre conceptuel et juridique

- Définition légale de la maltraitance (art. L. 119-1 CASF, loi du 7 février 2022)
- Lexique associé : vulnérabilité, besoins fondamentaux, maltraitance institutionnelle, etc.
- L'asymétrie dans la relation d'aide et ses implications

Repérer et analyser des situations

- Caractérisation des situations de maltraitance
- Repères pour explorer les « situations frontalières »

Agir et prévenir

- Aides à l'action et actions correctives face à une situation identifiée
- Promotion de la bientraitance et soutien aux professionnels
- Articulation avec la démarche qualité et les obligations légales

MODALITÉS

La formation alterne :

- Exposé interactif
- Mise en situation
- Capsule vidéo
- Brainstorming
- Jeux pédagogiques
- Quiz interactif
- Retour d'expérience

ÉVALUATION ET SUIVI

- Feuille de présence
- Évaluation du positionnement à l'entrée en formation
- Évaluation de l'atteinte des objectifs selon les modalités de formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud et à froid
- Certificat de réalisation